Stage de formateur de TIV – Niolon

Un stage de formateur de formateur de T.I.V. est organisé du 24 au 26 mars 2023 au centre fédéral de Niolon.

Rendez-vous est donné le vendredi 24 mars à 8h30. Fin prévisionnelle le dimanche vers 13h00. La présence des stagiaires est obligatoire pendant toute la durée du stage.

Le bulletin d'inscription, dument complété par chaque candidat, est transmis au Président de la CTR dont il dépend, charge à celui-ci d'envoyer le format papier avec le règlement au siège national et une copie dématérialisée à : georges.coppola@ffessm.fr.

La participation est fixée à 200,00€ par stagiaire et doit être jointe à la demande d'inscription (chèque à l'ordre de la FFESSM). Elle comprend les frais de stage, l'hébergement et les repas du vendredi midi au dimanche midi.

Le déplacement est à la charge des stagiaires.

Les stagiaires ont la possibilité d'arriver le jeudi soir (supplément de 28,00€ par personne nuit seule ou 51,00€ repas + nuit à régler directement à l'accueil de la base de Niolon). A mentionner sur le formulaire d'inscription.

Chaque stagiaire recevra un accusé de réception et une convocation quinze jours avant le stage.

Fiche d'inscription à télécharger ICI